

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**OUVRIER PLAFONNEUR : TRAVAUX PRATIQUES DE
FINITION ET DE DECORATION**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 35 51 13 U11 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 302 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 20 août 2003
sur avis conforme de la Commission de concertation**

OUVRIER PLAFONNEUR : TRAVAUX PRATIQUES DE FINITION ET DE DECORATION

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'apprécier l'état du support par la vue et le toucher pour l'exécution correcte des travaux de finition et de décoration ;
- ◆ de différencier et de préparer divers types d'enduits et de mortiers pour la finition et la décoration de murs intérieurs et de façades ;
- ◆ d'effectuer les travaux de finition et de décoration tout en maîtrisant les gestes professionnels.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable :

*en travaux pratiques : plafonnage,
pour une situation concrète de la spécialité,
dans le respect de l'environnement, des règles de sécurité et d'hygiène et des consignes reçues,*

- ◆ de justifier le choix du matériel et des matériaux à utiliser lors de la mise en œuvre d'enduits de plafonnage et de mortiers de cimentage ;
- ◆ de décrire des conditions techniques pour assurer la qualité de l'isolation thermique et phonique ;
- ◆ de préparer le poste de travail : matériel et outillage ;
- ◆ de préparer le support, l'enduit ou le mortier ;
- ◆ de réaliser la mise en œuvre de l'enduit ou du mortier et d'en assurer la finition ;

en travaux pratiques : murs et cloisons,
pour une situation concrète de la spécialité,
dans le respect de l'environnement, des règles de sécurité et d'hygiène et des consignes reçues,

- ◆ d'identifier sur un plan les matériaux en fonction de leur représentation conventionnelle ;
- ◆ de décrire des techniques de façonnage, d'adaptation, d'assemblage et de fixation d'ossature métallique ou en bois et des techniques de pose des plaques de plâtre ;
- ◆ de définir la technique choisie pour la pose de cloisons en blocs de plâtre et de justifier le mode de finition de la liaison cloisons-murs-plafonds ;
- ◆ de tracer et de découper une plaque de plâtre enrobée ;
- ◆ de justifier le choix de l'outillage employé ;
- ◆ de réaliser une ossature métallique ou en bois ;
- ◆ de fixer la plaque de plâtre et de la rejointoyer ;
- ◆ de réaliser une cloison en blocs de plâtre.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités de formation « OUVRIER PLAFONNEUR : TRAVAUX PRATIQUES : PLAFONNAGE » et « OUVRIER PLAFONNEUR : TRAVAUX PRATIQUES : MURS ET CLOISONS » de l'enseignement secondaire inférieur de transition.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire de technologie et connaissance des matériaux	CT	S	32
Travaux pratiques de finition et de décoration	PP	C	192
3.2. Part d'autonomie		P	56
Total des périodes			280

4. PROGRAMME

4.1. Laboratoire de technologie et connaissance des matériaux

L'étudiant sera capable :

à propos de l'organisation du poste de travail et de la sécurité,

- ◆ de citer les règles essentielles à respecter pour assurer sa sécurité et la sécurité collective en fonction du type de produits utilisés ;
- ◆ d'identifier le matériel adéquat pour protéger les éléments existants (sols, menuiserie, vitrages, installations électriques, sanitaires ...) ;
- ◆ de citer les outils appropriés au travail à réaliser ;
- ◆ d'identifier les législations et réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement ;

à propos des enduits et mortiers de finition,

- ◆ de différencier les types d'enduits et de mortiers courants, leurs caractéristiques et leur technique de mise en œuvre ;
- ◆ d'identifier et de décrire les différents types d'outils permettant de réaliser des mélanges homogènes ;
- ◆ d'identifier et de décrire l'outillage approprié à la mise en œuvre des enduits et des mortiers de finition ;
- ◆ d'assurer l'entretien du matériel ;
- ◆ de lire les notices des fabricants pour les dosages et la préparation de la matière à mettre en œuvre ;

à propos à propos des enduits et des mortiers de décoration,

- ◆ de différencier les types d'enduits et de mortiers courants, leurs caractéristiques et leur technique de mise en œuvre ;
- ◆ d'identifier et de décrire les différents types d'outils permettant de réaliser des mélanges homogènes ;
- ◆ d'identifier et de décrire l'outillage approprié à la mise en œuvre des enduits et des mortiers de décoration ;
- ◆ d'assurer l'entretien du matériel ;
- ◆ de lire les notices des fabricants pour les dosages et la préparation de la matière à mettre en œuvre.

4.2. Travaux pratiques de finition et de décoration

L'étudiant sera capable :

*à partir d'une situation concrète de la spécialité,
dans le respect des mesures de sécurité, d'hygiène et de salubrité conformes au Code du Bien-être du Travail (RGPT),
en utilisant les moyens de protection individuels et collectifs spécifiques,
en étant conscient des conditions ergonomiques du travail,
en tenant compte des règles médicales préconisées et en veillant à informer un supérieur de toute situation dangereuse potentielle,*

à propos de la préparation et de l'organisation du travail,

- ◆ d'apprécier l'état du support par la vue et le toucher pour déterminer les conditions requises pour l'exécution correcte du travail ;
- ◆ de protéger les éléments existants (sols, menuiserie, vitrages, installations électriques, sanitaires ...) à l'aide de matériel adéquat et de techniques appropriées ;
- ◆ de différencier les caractéristiques et le champ d'application de l'outillage à main, de l'appareillage et des machines ;
- ◆ d'acheminer et de préparer matériaux et matériel sur le lieu de travail et de vérifier l'état d'entretien et la fonctionnalité de l'outillage ;
- ◆ d'assembler et de mettre en œuvre les échafaudages pour murs et plafonds suivant les normes et réglementations en vigueur ;
- ◆ de remettre en état le poste de travail ;

à propos de la sécurité, de l'hygiène et de l'intégration dans la vie professionnelle,

- ◆ d'installer, de stabiliser, de démonter et d'entretenir le matériel pour le travail en hauteur ;

- ◆ d'assurer la protection et la sécurité des personnes devant circuler dans l'environnement du chantier ;
- ◆ de trier et de stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement ;
- ◆ d'analyser son travail en termes de résultats ;

à propos des enduits et des mortiers de finition,

- ◆ de différencier les types d'enduits et de mortiers courants et leurs caractéristiques ;
- ◆ de les préparer suivant les indications du fabricant en utilisant l'outillage adéquat pour réaliser un mélange homogène ;
- ◆ de différencier les divers états de surface en fonction du choix de la finition ;
- ◆ de respecter les épaisseurs et les tolérances imposées par la documentation technique ;
- ◆ d'étaler la couche d'accrochage sur le support ;
- ◆ de maîtriser les gestes professionnels ;
- ◆ de préparer les liaisons avec les murs adjacents, les planchers inférieur et supérieur ;
- ◆ d'effectuer le polissage de la cloison en appliquant l'enduit mince selon les instructions du fabricant ;

à propos des enduits et des mortiers décoratifs,

- ◆ de sélectionner l'outillage spécifique approprié à l'enduit et au mortier et à l'effet recherché ;
- ◆ d'apprêter le support pour crépir à la moulinette ;
- ◆ de régler le peigne en fonction de la structure désirée ;
- ◆ d'appliquer la procédure de crépissage « multipasse » ;
- ◆ de contrôler visuellement la régularité du crépi ;
- ◆ de réaliser un crépi frotté, un crépi gratté et un crépi synthétique ;
- ◆ de maîtriser les gestes professionnels.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*pour une situation concrète de la spécialité,
dans le respect des consignes reçues et des règles de sécurité,*

- ◆ de choisir un enduit ou un mortier de finition en fonction d'un support donné ;
- ◆ de préparer l'enduit ou le mortier ;
- ◆ d'effectuer la finition du travail et de justifier l'outillage utilisé ;
- ◆ de réaliser un crépi et de justifier l'outillage utilisé.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect du temps alloué,
- ◆ la qualité du travail effectué,
- ◆ la précision dans la justification des choix.

6. CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine du plafonnage.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de ne pas mettre plus de deux étudiants par poste de travail.